



PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

CREPS - CENTRE DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE



Le centre de réhabilitation Psychosociale (CRePS) est un dispositif thérapeutique destiné à **développer les capacités** de la personne et **favoriser sa réinsertion sociale** dans le but d'améliorer sa qualité de vie.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

CENTRE DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

A qui s'adresse cette offre de soins ?

Cette offre de soins s'adresse aux adultes :

- souffrant d'une maladie psychiatrique dont l'état est stabilisé
- constatant des difficultés en lien avec leur maladie
- souhaitant être accompagnés pour réaliser un projet personnel (retourner dans un lieu de vie autonome, réinvestir des activités quotidiennes et des loisirs, rétablir les liens sociaux, définir un projet professionnel ou de formation...)
- acceptant l'accompagnement proposé par l'unité.



L'offre de soins et d'accompagnement

Identifier la demande

Le projet est construit en partant de la demande et des besoins identifiés au décours des premières rencontres avec l'équipe. Un accompagnement individualisé est ensuite proposé afin d'aider la personne à devenir pleinement actrice de sa vie.

Ce lieu de soins propose **un accompagnement individualisé** au sein de groupes thérapeutiques, qui vous aideront à :

- comprendre les symptômes de sa maladie
- atténuer l'impact des idées intrusives
- cultiver les émotions positives et favoriser la motivation
- renforcer son estime de soi
- réduire l'impact du stress sur sa santé mentale
- enrichir et stabiliser ses ressources attentionnelles
- renforcer ses habilités cognitives
- apprendre à communiquer et à s'affirmer
- accompagner les aidants...

Ces groupes s'appuient sur les principes de l'Éducation Thérapeutique du Patient, les Thérapies Cognitives, Comportementales et Emotionnelles et la Remédiation Cognitive.

Une équipe pluriprofessionnelle est à votre disposition

En fonction de votre besoin, vous pourrez être amené à rencontrer tout ou partie de l'équipe.

- 1 médecin psychiatre
- 3 psychologues
- 1 cadre de santé
- 4 infirmier(e)s
- 1 coordinatrice de parcours
- 1 secrétaire

Le parcours de soins

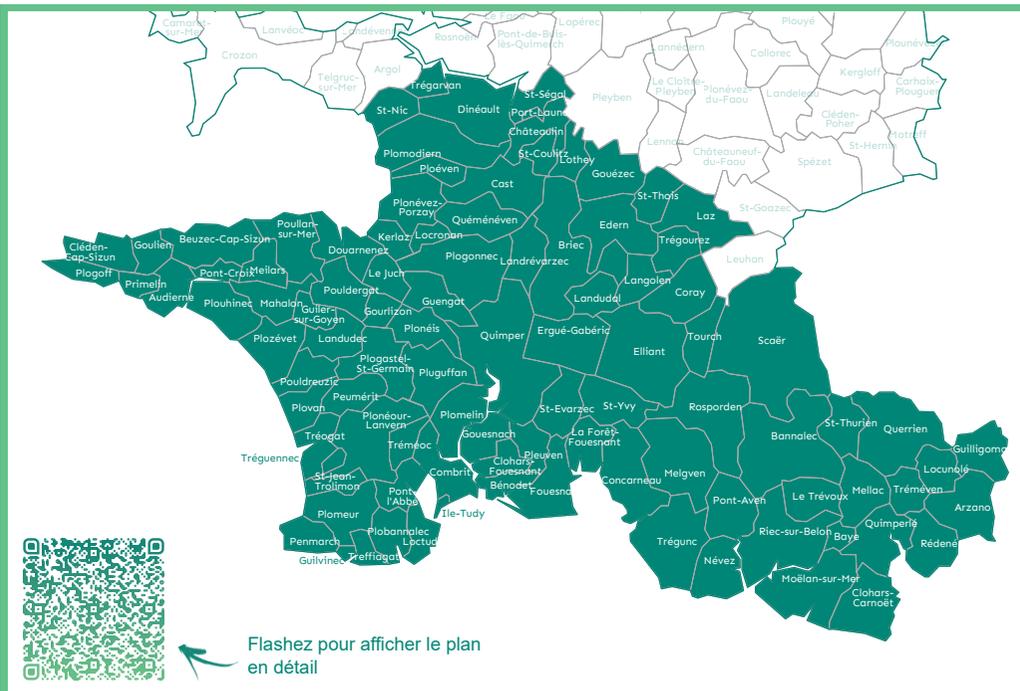
Les différentes étapes du parcours de soins

- Courrier d'orientation médicale
- Étude de la demande par l'équipe pluridisciplinaire
- Entretien médico-infirmier
- Entretiens centrés sur le fonctionnement au quotidien et les besoins de la personne (autonomie, cognition, situation sociale)
- Bilans complémentaires si nécessaire
- Réunion clinique pluridisciplinaire avec les autres acteurs du parcours de soins et de vie (CMP, intra, partenaires médicosociaux, médecin traitant, psychiatre libéral,...)
- Projet personnalisé de réhabilitation psychosociale discuté et rédigé avec la personne
- Thérapies de groupe et accompagnement à la réalisation du projet personnalisé (coordination du parcours)
- Réévaluation d'efficacité thérapeutique et ajustement des objectifs
- Organisation des relais

« Ce n'est plus simplement le parcours de soins qui compte, mais le parcours de vie **qui mobilise les forces et intérêts de la personne** : il s'agit d'une posture qui permet, à partir de sa propre expérience, **de retrouver un pouvoir d'agir, un sentiment de contrôle sur sa vie, et de se réengager dans une vie sociale active.** »

Durand, 2018





CREPS
Centre de Réhabilitation Psychosociale

☎ 02 98 64 76 02
creps@epsm-quimper.fr



60-62 avenue de la Libération
29000 QUIMPER
Ligne de bus QUB 3 et 8 Arrêt Brossolette



Horaires d'ouverture au public
de 9h à 16h30
du lundi au vendredi
sur rendez-vous.

En cas d'urgence vitale contacter le 15, le 18 ou le 112

Le Centre de Réhabilitation Psychosociale est une structure extra-hospitalière de l'EPSM du Finistère Sud

Établissement Public de Santé Mentale du Finistère Sud
18 Hent Glaz - 29000 Quimper | www.epsm-quimper.fr